Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 31

Artikel: Rencontre
Autor: B.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214077

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vieux actes. Le cadastre dit la *Guerlatayre*, mais le cadastre a déjà estropié beaucoup de noms; dans la vieille prononciation du pays qui seule fait règle, c'est la *Grelatayre*. Je m'étais souvent demandé d'où pouvait venir ce nom bizarre, lorsque je découvris un jour que la *Grelatayre* avait été longtemps la propriété d'une famille *Desquartiers*, dont le surnom était *Grelet*, grillon. Voilà le trait de lumière. La Grelatayre, c'est le domaine des Grelet, comme qui dirait la *Grillonnière*. Reste à savoir si les Desquartiers Grelet avaient reçu leur surnom de la Grelatayre, ou s'ils le lui avaient donné. Mais regardez la Grelatayre et dites si elle n'est pas la bien nommée. Les grillons peuvent-ils trouver un paradis plus beau que ces pentes exposées aux premiers rayons du soleil.

Et voilà! Faites comme moi : cherchez les étymologies des noms de lieux, vous ferez des découvertes amusantes. Si vous vous trompez, soyez sûrs que ceux qui ont donné ces noms ne viendront pas vous chercher chicane et soyez sûrs aussi que les savants ont fait des erreurs tout aussi grossières.

Rencontre. — Deux compagnons qui ne s'aimaient guère — ils avaient eu plusieurs fois démêlé l'un avec l'autre — se rencontrent fortuitement dans un café :

— Ah, te voilà, voleur! fait l'un, l'air courroucé.

L'autre, sans s'émouvoir :

— Faut adi être oquiè. — B.

A LA VICTOIRE, EN CHANTANT !

L'AUTRE samedi, nous avons parlé des airs nationaux américains. C'est de l'actualité. Les Américains sont aujourd'hui les arbitres de la situation.

Mais c'est aussi de l'actualité, en ce temps où la voix du canon domine le monde et où la victoire attend le moment propice et prochain de poser sa couronne sur la tête des défenseurs de la justice, du droit et de la liberté, de rappeler le rôle extraordinaire joué par les chansons guerrières dans tous les temps.

Il y a de cela quelques années — c'était avant la guerre — un chroniqueur français commentait brièvement l'origine des chansons nationales et leur influence sur les destinées des peuples.

La poésie militaire se retrouve partout, disait-il, chez les anciens et chez les modernes, au Nord comme au Midi, dans la barbarie comme dans la civilisation. Partout on s'est battu et l'on a chanté en se battant.

Sur un même fond de patriotisme, tantôt c'est la religion qui ressort, tantôt le fatalisme; ici l'honneur, plus loin la liberté.

Aux Grecs, qui chérissaient par-dessus tout la Patrie et l'honneur, revient la gloire des premiers chants qui décidèrent des triomphes sur les champs de bataille. Qui ne connaît le nom de Tyrtée, le poète boiteux qui, alors qu'on demandait un général vaillant, saisit sa lyre et mena les phalanges de Lacédémone à la victoire, en faisant passer dans toutes les âmes l'ardeur dont il était enflammé!

C'est en chantant les vertus guerrières qu'il excita jusqu'à l'héroïsme, l'enthousiasme de ses compagnons.

Qu'il nous suffise de citer un fragment de ses élégies, exactement traduit en vers :

Mourir est beau; mourir, tomber aux premiers [rangs.
Brave, et le fer en mains, défendant sa patrie!
Mais fuir, mais déserter et sa ville et ses champs,
Comme un vil mendiant tendre une main flétrie,
Traîner en vagabond une épouse chérie,
Des enfants, une mère, un père chargé d'ans,
Ah! de tous les malheurs ceux-là sont les plus [grands!
Le lâche lit partout le reproche et la haine.
. . . . . .
Prodigues d'une courte vie,
Combattons pour notre patrie,
Sachons mourir pour nos enfants;
Jeunes guerriers, gardez vos rangs;
Laissez au sein du vil esclave
La pâle fuite et la terreur;
Faites-vous un cœur mâle, indomptable à la peur,
Dédaigneux de la vie et songez que du brave
Un plus brave seul est vainqueur.

A ces harmonieuses improvisations succédèrent les âpres accents du Barde et du Ménestrel; aux romances chevaleresques du Cid, les chansons républicaines des vainqueurs de Fleurus et les dialogues du Clephte avec l'hirondelle voyageuse.

Presque tous les peuples ont eu très anciennement l'habitude de marcher au combat en poussant de grands cris, autant pour se rendre redoutables à leurs ennemis que pour s'étourdir sur le danger; et l'usage de ces cris, de ces chants de guerre qui a pris naissance aux époques de la barbarie, s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Les chants français, véritablement nationaux, ne sont nés qu'avec la révolution.

Le *Ça ira* et la *Carmagnole*, véritables cris de mort vociférés plutôt que chantés et dont le souvenir retrace de sinistres images, n'avaient cependant rien d'effrayant ni de sanguinaire par leur origine.

L'air du *Ça ira* était celui du *Carillon national*, contredanse à la mode du musicien Bécourt, que la reine Marie-Antoinette elle-même jouait sur un clavecin. On y adapta des paroles, et le couplet suivant fit appel aux sentiments belliqueux des Français :

Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Petits comme grands sont soldats dans l'âme.
Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Pendant la guerre aucun ne trahira.
Avec cœur, tout bon Français combattra,
S'il voit du louche, hardiment parlera!
Ah! ça ira, ça ira, ça ira.

L'air du *Ça ira*, arrangé en marche militaire, fut joué et chanté par les troupes. Grâce à son allure rapide et bien cadencée, il constituait pour l'époque un excellent pas redoublé. Il fut un des premiers chants patriotiques nés de la Révolution et qui conduisit les armées françaises à la victoire.

Il faut en dire autant de la *Carmagnole*, composée environ trois ans après, en 1792, et dont les paroles plus sanguinaires encore forment avec la musique qui les accompagne et qui est fort gaie un contraste des plus bizarres. La *Carmagnole* fut jouée en pas redoublé dans la musique militaire et adoptée par tous les régiments.

Ainsi, deux des premiers chants patriotiques qui portèrent à l'étranger le défi héroïque des citoyens français étaient des airs de danse!

L'histoire, ou plutôt l'épopée de la *Marseillaise*, est trop connue pour que nous la répétions. La Convention en avait compris la grandeur épique; elle la faisait exécuter à l'ouverture de ses séances et chaque fois qu'on venait annoncer à sa barre — ce qui était fréquent, — quelque nouvelle victoire.

C'est que les généraux écrivaient en ce temps inoubliable : « J'ai gagné la bataille; la *Marseillaise* commandait avec moi. » Ou bien : « Sans la *Marseillaise*, je me battrai toujours un contre deux; avec la *Marseillaise*, un contre quatre. »

Un autre demandait un renfort de mille hommes « ou une édition de la *Marseillaise*. »

Le *Chant du Départ*, intitulé primitivement *Hymne de guerre*, fut improvisé par J.-M. Chénier pour le 14 juillet 1794, et la musique de Méhul le rendit promptement populaire. Les soldats, enthousiasmés, le baptisèrent du nom de *frère de la Marseillaise*.

Il faudrait nous étendre outre mesure pour donner seulement la liste des chansons fameuses de l'époque révolutionnaire, dont le *Réveil du peuple* est la plus terrible.

L'Empire vit décroître l'éclat de ces chants composés par des poètes sortis des rangs du peuple, influencés, inspirés par le peuple dont ils sentaient battre le cœur. Les poètes de Napoléon faiblirent sous le poids de la tâche qui leur était échue. Plusieurs interprétèrent cependant avec éloquence et grandeur les sentiments d'admiration qu'avaient fait naître les prestigieuses destinées de l'empereur. Désaugiers, Emile Debraux, Béranger, furent les apologistes heureux de la grande armée.

En résumé, les chansons nationales forment un des plus beaux chapitres de l'histoire patriotique des peuples. Elles vivront dans les mémoires à cause des grandes actions qu'elles ont aidé à accomplir. Les preux qui allaient au feu ne les chantaient point du bout des lèvres, mais avec toute leur foi et tout leur cœur. Ce n'est point en vain que le poète leur avait dit : « Sachez vaincre, ou sachez mourir! »

Pour bien apprendre le français. — Pour savoureux que soit notre bon vieux patois, que nous devons nous efforcer de conserver; pour pittoresque que puisse être le parler vaudois, dont on peut nous pardonner l'usage, cela ne nous dispense nullement de savoir bien parler et écrire le français. Dans la vie pratique, ce n'est ni le patois, ni le parler vaudois dont on exige de nous la connaissance, mais le français, le « bon » français. Or nous avons encore beaucoup à apprendre dans ce domaine.

C'est pourquoi, il faut féliciter M. le professeur Sensine, à qui nous devons déjà deux *Chrestomathies* (prosateurs et poètes français du XIXme siècle), une *Grammaire concrète de la langue française*, en collaboration avec M. Jean Bonnard, de nous donner encore la deuxième partie du *Cours de langue française*, dont la première partie avait pour auteur M. Ch. Vignier, inspecteur des écoles à Genève. (Payot et Cie, libraires-éditeurs, Lausanne.)

Ce deuxième livre du cours de langue française a été fait par M. Sensine avec la collaboration de MM. L. Jayet, U. Briod et Ch. Vignier. Il est fondé, dit un critique, sur l'observation des faits de la langue et tend à développer chez les élèves, avec la connaissance de celle-ci, l'habitude du raisonnement. Allant du concret à l'abstrait, les auteurs emploient la méthode expérimentale et rationnelle.

L'ouvrage est divisé en trois parties : grammaire, vocabulaire, composition. Il constitue une nouvelle étape vers l'unification des moyens d'enseignement dans la Suisse romande et jouera, comme ses prédécesseurs, un rôle bienfaisant en fortifiant toujours plus les liens qui unissent déjà les cantons occidentaux.

LES REMÈDES DE NOS ANCÊTRES

Récepte pour préserver les maisons que le feu ne s'y allume avec l'aide de Dieu. — Il faut prendre une tête de mort dans le cimetière, autant entière que faire se pourra, et prendre des fleurs et les mettre dans la dite tête et la tourner sur le plat de la tête, et la mettre ainsi dans une muraille proche du voisinage, c'est-à-dire à l'endroit le plus dangereux, et y laisser un peu d'esort.

* * *

Pour appaiser le feu quand il est allumé dans une maison et pour empêcher qu'il ne se communique aux maisons voisines. — Il faut avoir un morceau ou partie d'une tête de mort, dans une boette, et cheurner, c'est-à-dire faire le tour tout à l'entour de la maison, et jetter ce morceau ou partie de tête au milieux du feu en disant ces mots : « Que ce feu perde sa chaleur comme les Juifs perdirent leur couleur quand ils trahirent Nôtre Seigneur Jésus-Christ; puisse-tu ettre aussi vite arrêté, comme j'aurai dit ces trois mots de vérité.

Nôtre Seigneur est né, Nôtre Seigneur est